



CHALLENGES DEPARTEMENTAUX « 2011 »

CHALLENGES ATTRIBUES AUX CLUBS DU LOIRET

Règlement :

Deux challenges seront attribués sur l'ensemble des épreuves ouvertes à toutes les catégories de cycloportifs

- A) Un trophée sera remis au club totalisant le plus de points sur l'ensemble de la saison (cumul des points obtenus par l'ensemble de ses cycloportifs)
- B) Un trophée sera remis au club ayant au moins 4 cycloportifs et qui obtiendra la moyenne la plus importante (nombre de points total divisé par le nombre de cartons distribués)

CHALLENGES ATTRIBUES AUX CYCLOSPORTIFS DU LOIRET

- A) Un challenge sera réservé aux cycloportifs de 1^{ère} catégorie avec récompense aux 3 premiers
- B) Un seul challenge sera attribué aux autres cycloportifs de l'ensemble des autres catégories (2^{ème}, 3^{ème}, grands sportifs et féminines confondus), avec récompenses aux 10 premiers ainsi qu'aux premiers des catégories 2, 3, GS et féminines à la condition qu'ils ne soient pas dans le classement des 10 premiers au général.
- C) Un challenge sera attribué au premier Minime (masculin ou féminine)
- D) Un challenge sera attribué au premier Cadet (masculin ou féminine)

Attribution des points valable pour les challenges clubs et individuels :

- A) Trois points seront attribués pour la participation de chaque cycloportif **aux seules épreuves inscrites au calendrier de la commission cycloport du LOIRET** (hors Ronde du Loiret, championnats et gentlemen)
- B) Barème des points attribués suivant les places :
 - 10 points au vainqueur
 - 7 points au deuxième
 - 6 points au troisième
 - 4 points au quatrième
 - 3 points au cinquième

N.B : moins de 10 partants : application du règlement national y compris pour les jeunes

- C) Tout cycloportif bénévole sur l'organisation **d'une épreuve de son club** sera crédité de 3 points de participation sur demande justifiée de son président de club.